

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

A la Une :

Edition d'avril 2015

Page 1

- + Inscription école
- + Frelon asiatique

Page 2

- + Infos énergies
- + Repas ACCA
- + Locations saisonnières
- + Chauves souris
- + Fruits et légumes

CONTACT

Mairie de COURCOURY

Place de Pampilhosa

17100 COURCOURY
05 46 93 18 23

Courriel : courcoury@mairie17.com

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2015-2016

Regroupement Pédagogique Intercommunal
COURCOURY / LES GONDS

A effectuer du 07 avril au 29 mai 2015

Auprès de la Mairie de COURCOURY

Concerne les familles

- dont l'enfant entre à l'école maternelle ou en CP
- nouvellement arrivées,
- ayant changé de secteur

Se munir

- du livret de famille
- du carnet de santé
- d'un justificatif de domicile (facture électricité).
- d'un certificat de radiation de l'école précédente.
- de l'attestation d'assurance responsabilité civile et scolaire
- du n° d'allocataire CAF ou MSA



www.agglo-saintes.fr



© Ville de Saintes 2015 - Imprimé sur du papier certifié FSC, issu d'une gestion forestière responsable - Fotolia

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Charente Maritime propose pour lutter contre

les frelons asiatiques :

Pièges :

installation au début du mois de février
piégeage des fondatrices
coût total : 8 €

Destruction des nids :

jusqu'à 4 m par un technicien, coût total : 80 €
jusqu'à 8 m par un technicien, coût total : 100 €

Prendre contact au : 05 46 68 40 47 ou par mail : fdgdon17@orange.fr

Pour faire face aux enjeux environnementaux actuels et à venir, la CDA de Saintes propose des **permanences info énergie** en partenariat avec le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER).

Locataires, propriétaires, commerçants et artisans, vous y trouverez des **conseils personnalisés neutres et gratuits** pour réduire vos consommations énergétiques et vos émissions de gaz à effet de serre.

- Comment réduire vos consommations individuelles et avoir recours aux énergies renouvelables ?
- Comment obtenir des aides publiques à la rénovation énergétique ?
- Comment construire ou rénover pour alléger vos factures d'énergie (Isolation, Système de chauffage...) ?
- Où trouver les professionnels de la région pour vous accompagner dans vos démarches ?

Si vous vous posez toutes ces questions, n'hésitez pas à contacter le CRER. Ils vous renseigneront par téléphone de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 tous les jours de la semaine ou sur rendez-vous lors des permanences à la Communauté d'Agglomération de Saintes,

le mercredi tous les 15 jours. Tél : 05.49.08.24.24



REPAS DE CHASSE et des AMIS DE LA NATURE avec l'ACCA de COURCOURY

Samedi 4 avril 2015 – Salle des fêtes de COURCOURY
ouverture des portes 19 h 15 – repas 20 heures



Apéritif offert à table

Soupe de poissons

Charcuterie

Trou charentais



Civet de chevreuil et sa garniture

Fromage

Dessert

Café et digestif

Vins de pays rouge et rosé

RESERVATIONS A ENVOYER :

C CHAINAUD - 5 rue des obiers 17100 COURCOURY – TEL : 05 46 92 58 42
J C DROUILLARD - 2 rue des vendanges 17100 COURCOURY – TEL : 05 46 91 04 49
J VILPASTEUR - 74 rue des santons 17610 DOMPIERRE SUR CHARENTE TEL : 05 46 91 01 58

REPAS DE CHASSE et des AMIS DE LA NATURE
SAMEDI 4 avril 2015 à COURCOURY
Règlement par chèque avec la réservation

NOM - PRENOM.....

Nombre de personnes :

Adultes (18 euros) :

Enfants moins de 12 ans (8 euros) :

TOTAL :

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

A destination des **propriétaires de locations saisonnières** sur le territoire de Courcoury.

L'Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge vous informe que la déclaration d'existence (ou d'activité) à faire auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises est **OBLIGATOIRE**. Elle s'ajoute à la déclaration à faire en mairie Elle a pour effet de générer le numéro de SIRET dont peut avoir besoin le propriétaire (agrément ANCV par exemple).

Ce n'est pas une option liée à un statut, mais bien une obligation imposée par l'administration.

Le loueur doit s'adresser au CFE de Saintes. Il s'agit de compléter un formulaire POi par lequel il déclare son activité comme loueur en meublé. Pour cela, il peut se rendre sur www.infogreffe.fr

ENQUETE CHAUVES-SOURIS

Des prospections sont en cours dans votre commune

Aidez nous à mieux les connaître en nous signalant les lieux qui les abritent !

CONTACT
Maxime LEUCHTMANN - NE17
maxime.leuchtmann@nature-environnement17.org
Tel: 06 30 03 42 51 / 05 46 41 39 04

Avec le soutien financier de

NATURE17

Des fruits et des légumes à votre porte....

Ivan PROSPER

10 rue des Camélias
17460 Thénac

06 75 15 56 13

ivan.prosper@wanadoo.fr

Je vous propose de passer à votre domicile, avec mon camion magasin, chaque semaine

N'hésitez à appeler au 06 75 15 56 13

Le mardi sur Courcoury